

## Thématique du répertoire formation des élus :

**ELU0108 - La relation État / collectivités territoriales et le rôle de l'État local.**

### Référence interne :

**ELU0108-GX-CP1**

### Durée :

3 heures de formation

### Public :

Elus,  
collaborateurs d'élus,  
cadres administratifs,  
agents de la collectivité.

### Prérequis

Aucun prérequis

### Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

### Délais pour entrer en formation

La date de début de formation sera fixée après votre inscription selon vos disponibilités, celles des autres élu(e)s et celles du formateur/formatrice. (doodle).

### Modalités d'évaluation des acquis

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, Quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

### Montant de la prestation

**240 € TTC si DIF ELU / 280 € TTC si**

**budget de la collectivité**

*Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI*

### Accessibilité :

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, nous contacter afin de prendre en compte les difficultés rencontrées et y apporter de manière individuelle les moyens nécessaires.

### Organisme de formation:

**S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)**

**Siège social :** 49, Avenue du Général de

Gaulle 79200 PARTHENAY

**Téléphone fixe :** 05 49 71 17 03

**Téléphone mobile :** 06 71 61 73 49

**Adresse électronique :**

[gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr)

Numéro de SIRET : 88982928900012



Société agréée par  
le ministère de la  
Cohésion des  
territoires et des  
relations avec les  
collectivités  
locales depuis le  
23 mars 2021

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

### Conditions générales de vente sur le site

<https://www.formationdeseluslocaux.fr>



## Les objectifs pédagogiques:

Cette session de formation à pour objectif de permettre aux élus de :

- Connaître le statut du préfet.
- Comprendre les règles et les pratiques qui régissent les relations entre les élus et le préfet.
- Prendre conscience des avantages d'une bonne relation entre les élus et le préfet.

## Le Programme :

### Les statuts et leurs évolutions :

- Le préfet, unique représentant de l'Etat.
- Décentralisation et déconcentration.
- Le corps préfectoral.
- Missions, droits et obligations des élus.
- Le protocole.

### Le maire, agent de l'Etat :

- Les actes pris au nom de l'Etat.
- Les pouvoirs de police.
- L'état civil.
- Les élections.

### Les services de l'Etat

- Les services de la préfecture.
- Les services déconcentrés placés sous l'autorité du préfet.
- Les services de l'Etat qui échappent à l'autorité du préfet.
- Préfet de région, préfet de département, préfets délégués, sous-préfets.

### Les conditions d'un dialogue fructueux :

- Le pouvoir de contrôle par le préfet.
- Le rôle de conseil du préfet.
- La légitimité de l'élu.
- Les avantages d'un dialogue équilibré.

## Formateur : Monsieur Xavier GIVELET

Ancien élève de l'ENA (promotion Jean Monnet).

- Sous-préfet pendant 9 ans.
- Conseiller à la DATAR pendant 6 ans.
- Magistrat de chambre régionale des comptes pendant 6 ans.



## Les points forts de la formation :

Cette séance est organisée sous la forme d'un échange avec un formateur bénéficiant d'une double expérience de sous-préfet et de magistrat financier. Des cas concrets – mais anonymisés – seront analysés.

## Modalités pédagogiques :

- Documents support projetés.
- Etudes de cas.

## Les résultats attendus :

Mieux connaître les rôles et responsabilités respectifs du préfet et de l'élu, et se préparer à un dialogue constructif.

La formation que vous choisissez : **Le préfet et l' élu. (3h)**

Durée **3 heures à DISTANCE**

**Tarif de la formation :**

**240 € TTC si DIF ELU / 280 € TTC si budget de la collectivité** (Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

**Nous planifions la formation ensemble, après votre inscription** - Dès que 5 élu(e)s seront inscrits nous vous contacterons et nous fixerons la date de début de la formation ensemble. L'utilisation partagée d'un DOODLE permettra de définir les dates de la session selon vos disponibilités, celles des autres membres du groupe ainsi que celles de votre formateur/formatrice. Les heures de formation ne sont pas obligatoirement consécutives, nous proposons, des plages de 3h30 : 9h -12h30 / 14h -17h30 / 18h -21h30 à définir ensemble.

**Les ++ de cette classe virtuelle :** Possibilité de visionner l'enregistrement vidéo de votre séance et de poser des questions à Monsieur GIVELET pendant 3 mois après la formation

**Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :**

**Choix 1** pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

**Choix 1 - Financement DIF élu :**

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme moncompteformation.gouv.fr -

[https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012\\_ELU0108-MCGX0101/88982928900012\\_ELU0108-MCGX0101](https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0108-MCGX0101/88982928900012_ELU0108-MCGX0101)

Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



**Choix 2- Financement collectivité :**

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante: [gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr). Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



**1 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION**

Un bulletin d'inscription par personne

Madame  Monsieur  Nom : ..... Prénom : .....

Date de début de mandat : .....

**2 FORMATION EN CLASSE VIRTUELLE SOUHAITEE**

Nom de la session : **Le préfet et l' élu. (3h)**

Votre ordinateur sera connecté à internet, il sera équipé d'une webcam et d'un haut-parleur. Pour votre confort d'écoute, un micro casque serait un plus. Vous utiliserez notre classe virtuelle en ligne à l'adresse suivante : <https://formationdeseluslocaux.classilio.com>

**3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT**

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

**4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :**

Maire  Maire Adjoint  Conseiller (e) Municipal(e)  de votre commune

Président  V. Président(e)  Conseiller(e)  d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental  Conseiller régional  Agent de la collectivité  Autre

**5 COLLECTIVITE :**

Intitulée de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : ..... Numéro de siret : .....

Représentant légal de la collectivité :

Madame  Monsieur  Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : (Maire – Président) .....

Téléphone de la collectivité : ..... Courriel de la collectivité .....

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame  Monsieur  Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....